

CUMUL DES PAIEMENTS DE L'ANNEE CIVILE AAAA					
BRUT TOTAL					0,00
BRUT - ABATTEMENT					0,00
BASE SECURITE SOC					0,00
PRECOMPTES					-0,00
<b>NET IMPOSABLE (1)</b>					<b>0,00</b>

  

DROITS	Principal	5e semaine	Ancienneté	Fraction.(*)	TOTAL
ACQUIS					
PAYES					
ATTENTE					
RESTANT					

Identifiant internet ③ Mot de passe initial 0000

N° Sécurité Sociale

**NOM PRENOM**

BRUT	BASES	TAUX	RETENUES	A PAYER	DATE DE PAIEMENT : ④ / .. / .....	EXERCICE : ..	JOURS PAYES : ..
BRUT				0,00	Détail des jours payés		
PRIME				0,00	CONVENTION ③	BAT/TP	ME MI
<b>BRUT TOTAL</b>				<b>0,00</b>	QUALIFICATION	ETAM	Cadre Ouvrier
MALADIE		0,7500	0,00		Principal		
VIEIL DEPLAF		0,4000	0,00		5e semaine ⑦ Verso		
VIEILLESSE		6,9000	0,00		Ancienneté		
ASSEDIC A		2,4000	0,00		Fractionnement		
ASSEDIC B	⑥	2,4000	0,00		Calcul de l'indemnité journalière (J)		
AGFF A		0,8000	0,00		Régime général	1/10 ( salaire total + congé exercice précédent ) / jours acquis = J	
AGFF B		0,9000	0,00			1/10 ( ..... + ..... ) / .. = 000,0	⑧ Verso
CSG		2,4000	0,00		Régime bâtiment	1/10 ( taux x temps de travail ) / nbre jours = J	
CSG déductible		5,1000	0,00			1/10 ( ..... X ..... ) / .. = 00,00	
RDS		0,5000	0,00				
<b>NET DU CONGE</b>				<b>0,00</b>			
<b>NET A PAYER €</b>				<b>0,00</b>			

(euros)

(1) Le net imposable de votre dernière attestation de paiement de l'année civile doit être ajouté à vos salaires pour votre déclaration d'impôts.

LA CAISSE A PROCEDE AU VIREMENT DU MONTANT DE VOTRE INDEMNITE SUR LE COMPTE  
 XXXXXXXXXX  
 XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XX ⑨

CONTACTEZ VOTRE BANQUE POUR CONNAITRE LA DATE A LAQUELLE CETTE SOMME  
 SERA EFFECTIVEMENT PORTEE AU CREDIT DE VOTRE COMPTE

Pour tout savoir sur vos congés et être le premier informé sans attendre !			
I	VOTRE ESPACE PERSONNEL	Internet	<a href="http://www.cibtp-idf.fr">www.cibtp-idf.fr</a>
N	INFO PAIEMENT - AUDIOTEL	Téléphone	01 44 19 28 80
O	VOS INFORMATIONS PAR SMS	Service SMS	Inscription sur internet
S	DOCUMENTATION	Internet	<a href="http://www.cibtp-idf.fr">www.cibtp-idf.fr</a> > Documentthèque salariés

Nom Prénom  
 NIR  
 Métier  
 Abattement  
 Classification ③  
 Catégorie  
 Convention collective  
 Identifiant internet : XXXX  
 Mot de passe: xxxx

**ATTESTATION DE PAIEMENT**  
**DU XX/XX/XXXX - Congés exercice XXXX**  
 N°XXXXXXXX  
 à conserver sans limite de temps au même titre qu'un bulletin de paie



Intitulés	Base	Taux Salarial	Part Salaré	Part employeur
Indemnité brute				
Prime de vacances				
Indemnité brute totale				⑥
Brut sans abattement				
Brut avec abattement (1...)				
Indemnité brute totale soumise à cotisations				
<b>Cotisations et contributions sociales</b>				
<b>SANTÉ</b>				
Sécurité sociale – Maladie / maternité / invalidité / décès / CSA				
Complémentaire – Incapacité / invalidité / décès				
Tranche 1 / A				
Tranche 2 / B				
<b>ACCIDENT DU TRAVAIL – MALADIE PROFESSIONNELLE</b>				
Accident du travail				
<b>RETRAITE</b>				
Sécurité sociale plafonnée				
Sécurité sociale déplafonnée				
Complémentaire Tranche 1 / A				
Complémentaire Tranche 2 / B				
Complémentaire Tranche C				
AGFF Tranche A				
AGFF Tranche B				
AGFF Tranche C				
CET (Tranches A + B + C)				
Complémentaire garantie minimale de Points				
<b>FAMILLE – SÉCURITÉ SOCIALE</b>				
Allocations familiales				
<b>ASSURANCE CHÔMAGE</b>				
Assurance chômage Tranche A				
Assurance chômage Tranche B				
AGS				
APEC Tranche A				
APEC Tranche B				
APEC Tranche C				
<b>AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR</b>				
Contribution patronale au financement des organisations syndicales				
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu				
CSG imposable à l'impôt sur le revenu				
CRDS imposable à l'impôt sur le revenu				
<b>Total des cotisations et contributions</b>				
Montant brut + charges patronales				
Montant net				
<b>Montant net payé</b>				

	INDEMNITES BRUTES	BASE SECURITE SOCIALE	CHARGES SALARIALES	CHARGES SALARIALES FISCALEES	MONTANT NET IMPOSABLE
Cumul depuis le 1er janvier AAAA		①			

Les charges sociales Retraite-Prévoyance sur congés sont versées à l'organisme suivant : PRO-BTP  
 Les entreprises ayant un contrat particulier avec PRO-BTP pour leurs salariés ou adhérant à un autre organisme,  
 reversent directement les cotisations retraite et prévoyance.

Paiement effectué le .J./... Par virement sur le compte de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx ⑨  
 IBAN : XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XX BIC: XXXXXXXX

NIR  
Nom prénom

DECOMPTE DU PAIEMENT

L'historique de vos paiements est disponible sur [www.cibtp-idf.fr](http://www.cibtp-idf.fr)

ELEMENTS RETENUS POUR LE CALCUL DE VOS CONGES AAAA

Période(s) d'emploi		Elements cumulés de vos périodes d'emploi	
Du/Au	Raison sociale	Temps	Montant
		Temps de travail effectifs et temps assimilés (dont forfait du congé de l'année précédente)	

Vos éléments de calculs

Recto ⑧ Montant de vos indemnité journalière : le régime le plus favorable est retenu

Régime général (art. L3141-24 du code du travail) :  
 (Montant cumulé / 10) / congé légal acquis  
 = ( / 10 / .... =

Régime bâtiment (art. D3141-33 du code du travail) :  
 [(Temps cumulés x taux) / 10] / congé légal acquis  
 = [ ( x ) / 10 ] / ... =

Votre paiement

RECAPITULATIF DE CE PAIEMENT

Date du 1er jour de congé	Jour(s) indemnisé(s)	Congé légal		Congé supplémentaire		Indemnité brute dont prime	Prime de vacances	Date du paiement
		Congé principal	5ème semaine	Ancienneté	Fractionnement			

Vos droits

SITUATION DE VOS DROITS A CONGES AU . / . / .

Recto ② JUR(S)	Congé légal		Congés supplémentaires	
	Congé principal	5ème semaine	Ancienneté (2)	Fractionnement
Acquis dont payables (1)				
Payés et/ou en attente de paiement				
Droits restants dont payables (1)				

(1) Prorata Article D3141-23 du code du travail

(2) Il s'agit d'une indemnité supplémentaire et non d'un droit à absence

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la caisse, dans le but d'assurer la gestion des régimes congés et intempéries, et sont susceptibles d'être transmises à l'Union des caisses de France CIBTP. Conformément aux articles 38 à 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer auprès de la caisse. Afin de faciliter vos démarches et de mieux gérer vos droits, la caisse communique au Répertoire national commun de la protection sociale des informations vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès à ces informations auprès de la CNAV et d'un droit de rectification auprès de la caisse.

Pour la définition des termes employés, se reporter au site [service-public.fr](http://service-public.fr)

Vos contacts

Recto ⑩ I N F O S	Pour tout savoir sur vos congés et être le premier informé sans attendre !		
	VOTRE ESPACE PERSONNEL	Internet	<a href="http://www.cibtp-idf.fr">www.cibtp-idf.fr</a>
	INFO PAIEMENT -AUDIOTEL	Téléphone	01 44 19 28 80
	VOS INFORMATIONS PAR SMS	Service SMS	Inscription sur internet
	DOCUMENTATION	Internet	<a href="http://www.cibtp-idf.fr">www.cibtp-idf.fr</a> > Documentthèque salariés

## Une nouvelle présentation de l'attestation de paiement

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la caisse met en place ses nouvelles attestations de paiement.

Plus complet, ce nouveau modèle reprend toutes les informations concernant votre paiement et vos droits et il détaille :

- les éléments retenus pour le calcul de vos congés
- la situation exacte de vos droits au moment du paiement.

Le calcul de vos cotisations n'est pas modifié.